RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE

PARTAGE DE LA ROUTE
28 avril au 4 mai 2023

Sur la route,
on se conduit bien.

OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE PARTAGE DE LA ROUTE
Sur la route, on se conduit bien.

Candiac, le 26 avril 2023 – L'ensemble des services de police du Québec, en collaboration avec les contrôleurs routiers de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), intensifieront leurs interventions et leurs activités de sensibilisation, du 28 avril au 4 mai, dans le cadre de l'opération nationale concertée Partage de la route.

Soulignant les 10 ans des opérations nationales concertées, celle-ci se déploiera sous le thème « Sur la route, on se conduit bien. » Il vise à rappeler à l'ensemble des usagers de la route, quel qu'il soit, l'importance de respecter non seulement les lois en vigueur, mais aussi d'adopter des comportements favorisant leur propre sécurité et celle des autres. Nous sommes tous, à certains moments, un conducteur, un cycliste ou un piéton. Il est primordial de faire preuve de patience et de vigilance.

Rappelons que le principe de prudence, tel que défini par le Code de la sécurité routière, a pour objectif d'assurer la sécurité de tous sur le réseau routier. Il prévoit que chaque usager de la route, peu importe son moyen de transport, est tenu, surtout à l'égard de celui qui est plus vulnérable que lui, d'agir avec prudence et respect lorsqu'il circule sur un chemin public. N'oublions pas que l'usager vulnérable, comme le piéton, est tenu d'adopter des comportements favorisant sa sécurité.

En 2021, un peu plus de 2000 piétons ont été victimes de collisions sur le réseau routier. Il est primordial que ces usagers, qui sont vulnérables, fassent également preuve de prudence en adoptant des comportements simples.

90, chemin Saint-François-Xavier, Candiac (Québec) J5R 6M6
Téléphone : 450 638-0911 Télécopieur : 450 638-0905

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

- Traverser à l'intersection ou au passage pour piétons le plus près;
- Respecter les feux pour piétons;
- Marcher sur le trottoir ou, s'il n'y en a pas, au bord de la chaussée, face la circulation;
- Vérifier la circulation avant de traverser (à gauche, à droite, de nouveau à gauche et à l'arrière);
- Établir un contact visuel avec les conducteurs, sinon présumer qu'ils ne les ont pas vu;
- Éviter les objets de distraction (écouteurs, cellulaire, texto, etc.) lorsqu'ils marchent et surtout en traversant une intersection;
- Être visible en tout temps (vêtements voyants, bandes réfléchissantes, etc.);
- Être vigilant en présence de véhicules lourds.

Les cyclistes étant également des usagers vulnérables peuvent aussi faire preuve de prudence par de gestes simples tels que :

- Être prévisible et signaler ses intentions;
- Être visible;
- Porter un casque;
- Respecter la signalisation et les priorités de passage.

Les partenaires s'unissent afin de sensibiliser par différentes actions de prévention et de répression l'ensemble des usagers de la route. Les zones scolaires feront également l'objet de surveillance, les enfants sont des usagers particulièrement vulnérables du réseau routier! N'oubliez pas, que nous sommes tous, à un certain moment, un piéton, un cycliste, ou un automobiliste.

Unis dans nos actions depuis une décennie!

-30-

Section relations médiatiques
514 918-4483

Information :

Division des communications en sécurité publique
Service de police de la Ville de Québec
418-641-6316
www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/police

Service de la diffusion et des relations médias
Sûreté du Québec
514 598-4848
www.sq.gouv.qc.ca

90, chemin Saint-François-Xavier, Candiac (Québec) J5R 6M6
Téléphone : 450 638-0911 Télécopieur : 450 638-0905